

COMMUNIQUE

Le Port de Dieppe s'engage avec ÖKOTOP pour une gestion écologique des espaces portuaires

Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe a signé vendredi 7 juillet 2016 une convention avec l'association ÖKOTOP, spécialisée dans la mise en œuvre de solutions d'éco-pâturage, pour une gestion écologique des espaces verts difficiles d'accès situés sur le Port de Dieppe.

L'entretien écologique des espaces verts du Port de Dieppe est réalisé de manière naturelle avec des chèvres des fossés mises à disposition par l'association ÖKOTOP, aussi bien en pied de falaise quai de la Marne que sur les zones escarpées. L'association ÖKOTOP assure un suivi régulier des animaux et a installé les équipements nécessaires pour qu'ils évoluent en semi-liberté. La zone qui sera occupée par une dizaine de caprins s'étend sur près de 14000m².

L'activité des chèvres valorise les espaces naturels, supprime les nuisances sonores induites par les engins mécaniques et garantit une plus grande efficacité en matière de sécurisation et d'entretien de tous les endroits difficiles d'accès comme les coteaux du quai de la Marne potentiellement dangereux pour les équipes techniques d'entretien du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Au pied des falaises se développent par ailleurs d'importants ronciers ainsi qu'une espèce végétale extrêmement invasive - la renouée du Japon - qu'il convient de maîtriser. Une période d'expérimentation étendue sur trois ans permettra d'évaluer les possibilités d'extension à d'autres espaces portuaires. L'entretien de la zone quai de l'Avenir pourrait à terme être assuré par des moutons d'Ouessant en pied de falaise jusqu'au rond-point de la gare maritime Transmanche.

L'association ÖKOTOP participe à la protection de la biodiversité par des interventions de conseils, de gestion, d'animation et de sensibilisation auprès des collectivités et établissements publics, des entreprises, des associations et des particuliers. Contact ÖKOTOP : www.okotop.com - 06.08.65.05.33

Pour Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe : « *La gestion écologique du domaine portuaire, initiée par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe, fait appel à des prestations d'éco-pâturage pour davantage d'efficacité et de sécurité. C'est un bon moyen de valoriser les espaces verts difficiles d'accès et de sensibiliser nos concitoyens et les touristes à la protection de la biodiversité* ».